

ANNEXE 3 : Liste des types d’habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE32038 – “ Bois de Bourlers et de Baileux ”

La présente annexe indique, compte tenu des données disponibles :

- la liste des types d’habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l’estimation de leur état de conservation ; les types d’habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*) ;
- une synthèse des résultats de l’évaluation de l’importance du site pour assurer la conservation des types d’habitats naturels d’intérêt communautaire de l’annexe VIII et des espèces d’intérêt communautaire de l’annexe IX et des espèces d’oiseaux de l’annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000..

Les données relatives aux types d’habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l’échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie précisées, en particulier pour les surfaces en ce qui concerne les habitats naturels et les effectifs de populations en ce qui concerne les espèces, sur base des meilleures connaissances disponibles. La précision de ces données devra être poursuivie.

Le site BE32038 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Le site est composé d'un important massif forestier de type ardennais englobant des étangs forestiers comme ceux des Forges et de Baileux. Par sa superficie d'une part, et par sa composition (quasi la station la plus occidentale de la hêtraie à luzule blanche en wallonie (9110)) d'autre part, ce massif constitue un élément important du réseau écologique. Il abrite aussi des espèces aviennes rares comme 4 espèces de pics dont le Pic noir (*Dryocopus martius*) ou le Pic mar (*Dendrocopos medius*), la Bondrée (*Pernis apivorus*) et, occasionnellement, le Milan royal (*Milvus milvus*). Les cordons d'étangs situés respectivement au sud des villages de Forges et de Baileux, constituent des milieux particulièrement intéressants pour quelques espèces de batraciens dont le Triton crêté (*Triturus cristatus*). Des prairies humides voisines hébergent la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*). On notera l'observation, il y a une vingtaine d'années, de la loutre d'Europe (*Lutra lutra*).

A. Types d’habitats naturels d’intérêt communautaire de l’annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d’habitats naturels d’intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
9110	676,00 ha	B	
9130	75,00 ha	B	
91E0*	25,00 ha	C	UG 7
9160	23,00 ha	C	
9190	19,00 ha	C	
6510	17,10 ha	C	
3260	7,20 ha	C	
3150	1,80 ha	C	
3130	1,20 ha	C	
6430	1,00 ha	C	

Légende : EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; UG HIC* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire ; "-" : donnée non disponible

3130 : Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du Littorelletea uniflorae et/ou du Isoëto-Nanojuncetea

3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du type Magnopotamion ou Hydrocharition

3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion

6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin

6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)

9110 : Hêtraies du Luzulo-Fagetum

9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum

9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli

9190 : Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur

91E0* : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incarnae, Salicion albae)

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC	
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver		étape
1096	Lampetra planeri	Lamproie de Planer	P				C
1163	Cottus gobio	Chabot	P				C
1304	Rhinolophus ferrumequinum	Grand Rhinolophe	P				C
1321	Myotis emarginatus	Vespertilion à oreilles échancrées	P				C
1337	Castor fiber	Castor d'Europe	P				C
A030	Ciconia nigra	Cigogne noire		1 p			-
A072	Pernis apivorus	Bondrée apivore		P			-
A073	Milvus migrans	Milan noir				1-2 i	-
A074	Milvus milvus	Milan royal				1-2 i	-
A104	Bonasa bonasia	Gélinotte des bois	0-1 p				-
A224	Caprimulgus europaeus	Engoulevent d'Europe		0-1 p			-
A229	Alcedo atthis	Martin-pêcheur d'Europe	3-5 P				-
A236	Dryocopus martius	Pic noir	2 p				-
A238	Dendrocopos medius	Pic mar	30-35 p				-
A338	Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur		5-6 p			-

Légende : P = présence ; p = couple ; i = individu ; EC : estimation de l'état de conservation ; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; vis. : visiteur ; occ. : occasionnel ; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 1^{er} décembre 2016 de désignation du site Natura 2000 BE32038 – “ Bois de Bourlers et de Baileux ”.

Namur, le 1^{er} décembre 2016.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Aéroports,
délégué à la Représentation à la Grande Région,

R. COLLIN